



RESTEZ INFORMÉ !

SERVICE D'ALERTES AUTOMATISÉ

Soucieuse de pouvoir communiquer rapidement et efficacement avec ses citoyens, la Ville de Sept-Îles s'est dotée d'un système d'appels automatisé qui permet de joindre un maximum de personnes en un minimum de temps!

Les citoyens peuvent ainsi être informés en cas de :



Mesures d'urgence

ex. évacuation, inondation, grandes marées, etc.



Avis concernant l'eau potable

ex. avis d'ébullition, de non-consommation ou d'interruption de l'alimentation.



Travaux municipaux

ex. fermeture de rue et chantier majeurs, etc.



Informations générales

ex. déneigement, stationnement, horaire des collectes de matières résiduelles, etc.

**INSCRIVEZ-VOUS
AUX ALERTES!**



septiles.ca/alertes



Service de la sécurité incendie

153, rue du Père-Divet, Sept-Îles (QC) G4R 5M8

Téléphone : 418 964-3280
Pour joindre la prévention, faites le #3579

prevention.incendie@septiles.ca

CAMPAGNE DE VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE



**LE PREMIER
RESPONSABLE,
C'EST TOI !**



Remplissez le

FORMULAIRE D'AUTO-INSPECTION en ligne!



**Vous préférez remplir un formulaire papier?
Utiliser ce dépliant!**

Retournez-nous le formulaire

Une fois complété, retournez le formulaire au Service de la sécurité incendie de Sept-Îles.

En personne ou par la poste

Service de la sécurité incendie
153, rue du Père-Divet, Sept-Îles (QC) G4R 5M8

En photo par courriel

prevention.incendie@septiles.ca

Vous préférez qu'un pompier fasse votre inspection?

Il est possible de prendre rendez-vous afin qu'un pompier effectue l'inspection de votre domicile.

Appelez au 418 964-3280, poste 3579.

À L'USAGE DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Signature _____

Matricule _____

Date _____

Notes _____

Nom et prénom _____

Adresse _____

Numéro de téléphone _____

Adresse courriel _____

Je suis...

Propriétaire Locataire

Il s'agit d'une résidence temporaire (chalet, logement saisonnier, etc.)

L'adresse de l'immeuble est-elle visible de la rue?

L'adresse civique doit être visible et lisible en tout temps depuis la voie publique.

Oui Non

Avertisseur de fumée

Un avertisseur de fumée doit être installé à chaque étage du logement. Il doit être fixé au plafond ou au mur, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 pouces) du plafond.

*L'avertisseur doit être **fonctionnel, audible, en bon état, non peint** et âgé de **moins de 10 ans**.*

Avez-vous au moins un avertisseur de fumée à chaque étage de votre domicile?

Oui Non

Votre ou vos avertisseurs sont-ils fonctionnels?

Oui Non

Votre ou vos avertisseurs ont-ils moins de 10 ans?

Oui Non

Votre ou vos avertisseurs sont-ils installés à un emplacement approprié?

Oui Non

Si vous avez répondu non à l'une des questions sur les avertisseurs de fumée, veuillez corriger la situation dans les 24 h.

Détecteur de monoxyde de carbone

*Cet avertisseur est **obligatoire** lorsqu'un garage est attenant à la résidence ou lorsqu'un appareil fonctionnant au propane, au bois, aux granules, à l'huile ou à toute autre source de combustion est présent.*

L'avertisseur de monoxyde de carbone doit être conforme et installé selon les directives du fabricant.

Votre domicile a-t-il un garage attenant ou équipé d'un appareil fonctionnant au propane, au bois, aux granules, à l'huile ou à toute autre source de combustion?

Oui Non

Avez-vous un détecteur de monoxyde de carbone à chaque étage de votre domicile où se trouve une chambre?

Oui Non N/A

Ce ou ces détecteurs sont-ils fonctionnels?

Oui Non N/A

Extincteur

*Un extincteur est nécessaire lorsqu'un appareil à combustion solide est utilisé (bois, granules, etc.). Il doit être de **classe 2A 10BC** (min. 5 lb), conforme et inspecté selon les directives du fabricant.*

*L'aiguille du manomètre doit se trouver dans la **zone verte**.*

Avez-vous un appareil à combustion solide dans votre résidence?

Oui Non

Avez-vous un extincteur à portée de votre appareil à combustion solide?

Oui Non N/A

L'aiguille du manomètre de l'extincteur est-elle dans la zone verte?

Oui Non N/A



Suivez-nous sur Facebook
Sécurité incendie de Sept-Îles